

GÉNÉRATEUR PHOTOVOLTAÏQUE RACCORDE AU RÉSEAU HAUTE PUISSANCE

Objectifs pédagogiques :

Permettre aux stagiaires à l'issue du stage d'être capable d'installer et vendre des capteurs solaires photovoltaïques raccordé au réseau moyenne et haute puissance.

Public : Artisans, installateurs, techniciens, électriciens, techniciens de bureaux d'études ou d'entreprises de génie climatique futurs référents PV de sociétés souhaitant obtenir une qualification RGE PV ELEC.

Prérequis : Le stagiaire maîtrise :

- L'installation électrique BT et il est informé des risques électriques au niveau de l'habilitation BR.
- La langue Française

Moyen d'évaluation des prérequis : Test de positionnement avant confirmation de votre inscription

Accès des personnes en situation de handicap : Vous rencontrez une situation de handicap qui nécessite une adaptation : contactez notre référent handicap au 04 99 77 22 86 ou direction@adefabtp.fr

Durée : 4 jours soit 28 heures

Maximum : 12 stagiaires

Modalités d'accès :

- Bulletin d'inscription sur demande
- Contact : service inscription au 04 99 77 22 82 ou contact@adefabtp.fr
- Délais d'accès : programmation disponible sur notre site <https://adefabtp.fr>

Moyens pédagogiques, techniques, d'encadrement, de suivi de l'exécution de l'action de formation et d'appréciation des résultats :

- Formation en présentiel
- La formation sera assurée par un formateur, avec expérience professionnelle, diplôme et agréé par Qualit'EnR
- Formation théorique et participative axée sur l'échange « formateur-professionnels »
- Alternance d'apports théoriques et de travaux pratiques.
- Durant toute la formation, travaux pratiques réalisées sur Plate-forme pédagogique mobile
- Evaluation continue par questionnement et exercices pratiques.
- Remise d'un support de cours sur clé USB et vidéo projecteur.
- L'organisation de la journée ainsi que l'application des règles de sécurité seront assurées par le formateur.
- La signature de feuilles d'émargement contresignées par le formateur permettra le suivi de l'exécution de la formation.
- L'évaluation des acquis de la formation sera réalisée en fin de formation par :
 - un QCM : 30 questions ; une note de 24/30 est nécessaire pour la validation
 - une évaluation par travaux pratiques sur plate-forme technique.

Attention, la formation n'est qu'une étape dans la démarche pour l'obtention votre mention RGE.

CONTENU DE LA FORMATION

⌚ Déroulé pédagogique

- Être capable de situer à un client le contexte environnemental du photovoltaïque, l'aspect réglementaire, le marché et les labels de qualité
- Être capable d'expliquer à un client le fonctionnement d'un système photovoltaïque
- Savoir expliquer à un client les différentes étapes administratives pour la mise en œuvre d'un système photovoltaïque raccordé au réseau
- Savoir choisir une configuration de système photovoltaïque en fonction de l'usage et du bâti
- Savoir analyser l'existant pour la mise en œuvre d'une installation photovoltaïque
- Savoir calculer le productible
- Savoir dimensionner une installation selon sa nature : vente en totalité ou vente en surplus
- Connaître le module photovoltaïque
- La protection des personnes
- La protection des biens
- Savoir utiliser les EPI et se mettre en sécurité en toiture
- Connaître la procédure d'une installation photovoltaïque raccordée au réseau
- Connaître les points clés d'une mise en œuvre des modules photovoltaïques
- Savoir raccorder les modules photovoltaïques
- Connaître les différents points clés d'une maintenance préventive

⌚ Travaux pratiques

- Exercices sur les modules photovoltaïques (relevé de masques, influence des inclinaisons et orientations, etc.)
- Recherche de défaut d'isolation, sertissage de câbles et étiquetage de sécurité
- La mise en service et le contrôle d'une installation photovoltaïque raccordée au réseau
- Fiches action sur les différents risques électriques partie DC et AC
- Suivi de production à distance
- Contrôle de l'installation par thermographie infra-rouge et analyse de courbe I(V)
- Contrôle de la pose des modules photovoltaïques et de leurs raccordements



Pour la partie pratique, le stagiaire devra avoir sa propre tenue de travail et les EPI de base adaptés à son activité (Chaussures de sécurité, casque, lunettes, gants...)